

VARIATIONS AUTOUR DE LA FISCALITÉ DE L'ENERGIE

Colloque du Master 2 Juriste fiscaliste

Mardi 20 juin 2023
14h00

Salle du Congrès de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université Paris Cité

10, Avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff (métro Malakoff-Plateau de Vanves)

Présidence

Sébastien Ferrari, Agrégé des facultés de droit,
Maître des requêtes en service extraordinaire au Conseil d'Etat

14h00-Mot d'accueil, par Rimsha Mohammad, Etudiante du Master 2
Juriste fiscaliste, Présidente de l'association des Fiscalistes de Paris V

Présidence

Julia Motte-Baumvol, Maître de conférences
à l'Université Paris Cité

14h05-14h35- *La fiscalité des produits énergétiques induit-elle la
sobriété énergétique ?*, par Céline Viessant, Professeur à l'Université
d'Aix Marseille

14h35-15h00- *L'acceptabilité de la fiscalité énergétique*, par Camille
Ferrat et Julien Raverdy, Etudiants du Master 2 Juriste Fiscaliste

15h00-15h10- Pause

15h10-15h40- *La taxation du carbone en France et aux portes de
l'Union européenne*, par Matthieu Toret, Avocat associé, Cabinet
ENERLEX

15h40-16h10- *La fiscalité et le fonctionnement des marchés de
l'énergie*, par Guillaume Dezobry, Avocat associé, cabinet FIDAL, et
Maître de conférences à l'Université de Picardie-Jules Verne

16h10-16h40- *Tensions actuelles et perspectives du contentieux en
matière de fiscalité énergétique*, par Vincent Mazauric, Conseiller
d'Etat

16h40- Synthèse, par Xavier Cabannes, Professeur à l'université Paris
Cité, Directeur du Master Juriste fiscaliste

Entrée gratuite. Inscription obligatoire :
colloquefiscalite2023@gmail.com